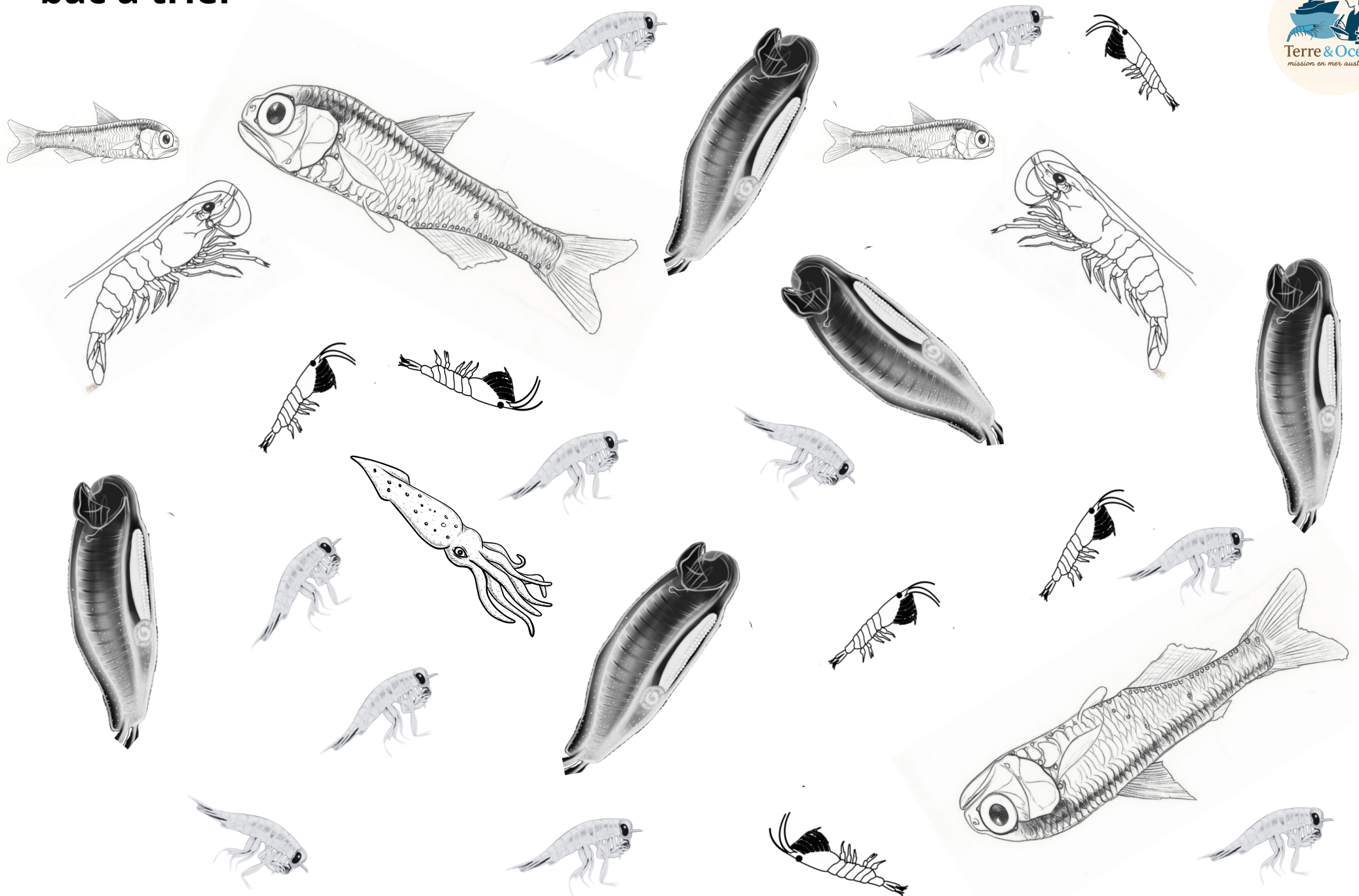
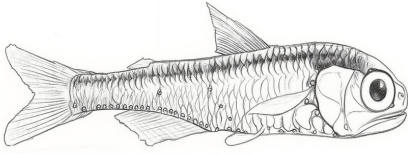


# bac à trier



# Description des êtres vivants



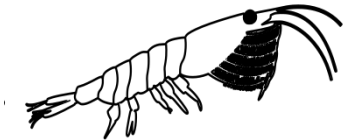
poisson  
lanterne

Possède une colonne vertébrale et un squelette interne.  
A des nageoires et un corps couvert d'écailles.  
Porte de petits organes lumineux sur le ventre ou les flancs.



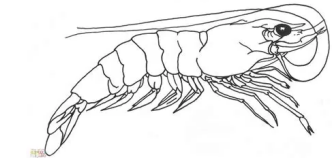
amphipode  
hypéridé

Possède un squelette externe et le corps est segmenté.  
Possède de nombreuses pattes articulées.  
Corps courbé sur le côté, sans nageoires ni vertèbres.



krill

Possède un squelette externe rigide et le corps est segmenté.  
Possède plusieurs paires de pattes servant à nager.  
A de grands yeux et deux longues antennes.



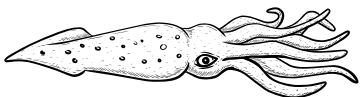
crevette

Possède un squelette externe rigide et le corps est segmenté.  
Possède dix pattes articulées.  
A un rostre (épine à l'avant de la tête) et de longues antennes sur la tête.



salpe

Corps gélatineux et transparent, sans squelette dur.  
Forme de tube ou de barillet.  
Se déplace en pompant l'eau à travers son corps.



calmar

Corps mou, sans carapace externe.  
Possède 8 bras et 2 tentacules.  
A de grands yeux et un corps en forme de fuseau avec des nageoires.

# Classification simplifiée des êtres vivants



chordés : présence d'un axe interne (chorde dorsale au moins à un stade).

vertébrés : colonne vertébrale.

## INVERTÉBRÉS

arthropodes (crustacés) : corps segmenté + pattes articulées + carapace.

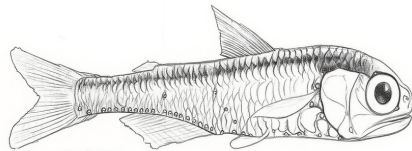
mollusques (céphalopodes) : corps mou + absence de pattes articulées.

# Classification simplifiée des êtres vivants

chordés : présence d'un axe interne (chorde dorsale au moins à un stade).

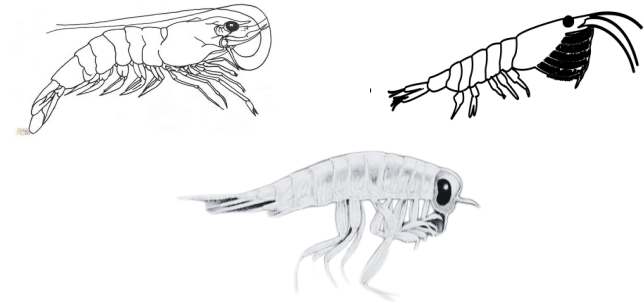


vertébrés : colonne vertébrale.



## INVERTÉBRÉS

arthropodes (crustacés) : corps segmenté + pattes articulées + carapace.



mollusques (céphalopodes) : corps mou + absence de pattes articulées.

